

Ateliers RGPD | Module 3 - How to... Communiquer autour de vos traitements

Programme de l'atelier

Atelier

- Grâce à l'atelier les participants se formeront à la gestion des réclamations d'exercice de droits par les personnes concernées, ainsi qu'à la formalisation du registre des violations de données à caractère personnel et de ses fiches.
- Riche d'exemples issus de l'actualité, ce module est également l'occasion de s'entraîner au processus de notification à l'autorité de contrôle en cas d'incident de sécurité impliquant des données à caractère personnel.

PARTIE 1 | Gestion de l'exercice des droits

1. Définitions

- Les droits des personnes concernées
- Les obligations des entreprises
- Le processus de réponse à l'exercice des droits

2. Comment répondre à une demande d'exercice

3. Atelier de mise en pratique

4. Restitution

PARTIE 2 | Gestion des violations de données

1. Définitions

- La violation de données
- La fiche et le registre de violation de données
- Le contenu de la notification
- Le processus de notification

2. Évaluer une violation de données

- Les critères d'une évaluation

3. Atelier de mise en pratique

4. Restitution

Objectifs de l'atelier

- Mettre en place une procédure de gestion d'un exercice de droit
- Savoir répondre à la demande de la personne concernée
- Connaître les modalités entourant l'exercice des droits

Public

- DPO | Direction juridique, contrôle interne & conformité
- RSSI | DSI
- Tous collaborateurs amenés à traiter des données à caractère personnel

Pré-requis

- Connaître la réglementation européenne en matière de protection des données personnelles

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Étude de cas
- Retours d'expérience

Livrables







- Support de cours en numérique

Langue

- Français

Suivi et Sanction

- Attestation de formation

					
Code JUR-E1_3	Durée 1 jour	Prix Inter 1 150€ HT	4 à 10 stagiaires	▪ Inter ▪ Intra	▪ Présentiel

Ateliers RGPD

Mise en pratique (4 ateliers)

Pourquoi des ateliers pratiques ?

- Les ateliers « RGPD – Mise en pratique » s'inscrivent dans la continuité de la formation théorique « L'essentiel du RGPD » et préconisent la mise en pratique des actions de conformité lors d'ateliers thématiques répartis sur quatre journées. Les grands principes du texte européen y sont rappelés et scénarisés afin de mettre les participants en situation réelle.
- Les méthodologies de la CNIL, en matière de qualification, d'analyse et de formalisation des traitements de données personnelles, sont expliquées aux participants, qui s'entraîneront ensuite à les pratiquer au cours des ateliers en équipe ou individuellement selon des études de cas pratiques et leur contexte métier respectif.
- L'objectif des ateliers thématiques est de lever les doutes des participants quant à la mise en œuvre opérationnelle et organisationnelle du RGPD, et de les former aux défis juridico-techniques qui se présentent ou se présenteront prochainement à eux.

Journée type

- Principes et définitions fondamentales
- Modèles et supports
- Étude d'un scénario type
- Atelier de mise en pratique (seul ou en groupe)
- Restitution de l'atelier

1 atelier	2 ateliers	3 ateliers	4 ateliers
1 150€	2 300€	3 105€	3 680€
		au lieu de 3 450€ soit 10% de remise	au lieu de 4 600€ soit 20% de remise